

Exposition du territoire au retrait-gonflement des argiles (RGA) - Etat en 2019

RGA_HDF_2019

Poids (15,31 Mo), Format (PDF)

[Télécharger](#)

- [Résumé](#) Résumé
- [Références](#)
- [Sur le même sujet](#)

Résumé

Les phénomènes de retrait-gonflement des argiles sont des **mouvements de terrain naturels lents** à l'origine d'une **déformation progressive du sol ou du sous-sol riches en argiles** dites gonflantes. **Ces argiles se rétractent lors des périodes de sécheresse et gonflent par réhydratation après de très fortes pluies.** Ce **phénomène d'alternance** de retrait et de gonflement du sol peut **provoquer des désordres dans les bâtiments**, principalement dans les maisons individuelles aux structures légères particulièrement vulnérables en raison de fondations généralement superficielles.

Cette carte illustre l'exposition des Hauts-de-France au retrait-gonflement des argiles (RGA) en 2019, selon trois classes : forte, moyenne et faible.

En Hauts-de-France 90% de la surface est en zone argileuse. Ce qui équivaut à 40% en zone d'exposition moyenne ou forte au RGA et 50% en zone faible.

>>>>> Cartes et chiffres départementaux disponibles ci-dessous dans la bloc "sur le même sujet" <<<<<

- [Résumé](#)
- [Références](#) Références
- [Sur le même sujet](#)

Références

Identification

- Titre :

Exposition du territoire au retrait-gonflement des argiles (RGA) - Etat en 2019

- Type de document :

Carte

- Auteur :

Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

- Editeur :

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

- Date de publication :

2022

- Dernière modification le :

01/08/2022

- Taille du document :

1 p.

- Langue :

Français

Classement

- Thèmes abordés :
- Mots-clés :

Risques, retraits-gonflements des argiles, RGA

- Niveau :

Découverte

Accès

- Modalités d'accès :

Libre

- Contraintes d'utilisation :

Citation de la source : Données sources : BRGM, 2019 – Conception : DREAL
Hauts-de-France/SIDDEE/PAD à la demande de l'Observatoire climat du Cerdd – Fonds de plan : ©
ADMIN-EXPRESS ®

- Règles d'usage :

Licence Creative Commons cc-by-sa V4.0

- [Résumé](#)
- [Références](#)
- [Sur le même sujet](#) Sur le même sujet

Sur le même sujet

[Carte Surfaces communales exposées au risque de retrait-gonflement des argiles \(RGA\) fort ou moyen - État en 2019](#)

Les phénomènes de retrait-gonflement des argiles sont des mouvements de terrain naturels lents à l'origine d'une déformation progressive du sol ou du sous-sol riches en argiles dites gonflantes. Ces argiles se rétractent lors des périodes de sécheresse et gonflent par réhydratation après de très fortes pluies. Ce phénomène d'alternance de retrait et de gonflement du sol peut provoquer des désordres dans les bâtiments, principalement dans les maisons individuelles aux structures légères particulièrement vulnérables en raison de fondations généralement superficielles. Cette carte illustre la part de la surface communale des Hauts-de-France exposée au retrait-gonflement des argiles (RGA) fort ou moyen en 2019. La part de la surface communale est répartie en différentes classes : - 75 à 100% de la surface communale exposée au RGA fort ou moyen - 50 à 75% de la surface communale exposée au RGA fort ou moyen - 25 à 50% de la surface communale exposée au RGA fort ou moyen - 1 à 25% de la surface communale exposée au RGA fort ou moyen- pas de surface exposée En Hauts-de-France 40% de la surface régionale est en zone d'exposition moyenne ou forte. C'est l'équivalent de 956 492 maisons qui sont en zone d'exposition moyenne ou forte (soit près de 46,3 % des maisons).>>>>> Cartes et chiffres départementaux disponibles ci-dessous dans la bloc "sur le même sujet" <<<<<<

Niveau Découverte

En complément, des cartes départementales sont également disponibles :

- **[Aisne](#) : 89 % de la surface du département exposée au RGA.**

Ce qui équivaut à 32% en zone d'exposition moyenne ou forte au RGA et 57% en zone faible.

- **[Nord](#) : 94 % de la surface du département exposée au RGA.**

Ce qui équivaut à 50% en zone d'exposition moyenne ou forte au RGA et 44% en zone faible.

- **[Oise](#) : 91 % de la surface du département exposée au RGA.**

Ce qui équivaut à 63% en zone d'exposition moyenne ou forte au RGA et 29% en zone faible.

- **[Pas-de-Calais](#) : 91 % de la surface du département exposée au RGA.**

Ce qui équivaut à 34% en zone d'exposition moyenne ou forte au RGA et 58% en zone faible.

- **[Somme](#) : 86 % de la surface du département exposée au RGA.**

Ce qui équivaut à 27% en zone d'exposition moyenne ou forte au RGA et 59% en zone faible.

Retrouvez les indicateurs liés aux [risques météo-sensibles](#) dans notre rubrique "[Les indicateurs](#)" et à des échelles infra-régionales dans notre rubrique "[Mon territoire](#)".

© Cette publication est réutilisable dans les conditions de la licence Creative Commons. [Pour en savoir plus](#)